

Négociations avec l'Irlande, le Danemark et la Norvège

Source: CVCE. European Navigator. Etienne Deschamps.

Copyright: (c) CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL:

http://www.cvce.eu/obj/negociations_avec_l_irlande_le_danemark_et_la_norvege-fr-3bc4ec71-e7ff-4856-9ad1-c64c15fc1f25.html

Date de dernière mise à jour: 08/07/2016



Négociations avec l'Irlande, le Danemark et la Norvège

Une fois les négociations avec l'Angleterre entamées, celles avec les autres candidats à la Communauté économique européenne (CEE) peuvent également commencer. Tout comme ils l'avaient fait en 1961 et en 1967, l'Irlande, le Danemark et la Norvège emboîtent le pas du Royaume-Uni dès qu'il dépose sa demande d'adhésion à la CEE. En Irlande, peu de problèmes se posent puisque la volonté politique du gouvernement et le désir de la population sont unanimes pour accepter l'adhésion à la Communauté.

Tel n'est cependant pas le cas pour le Danemark et encore moins pour la Norvège. Des problèmes se posent à la fois pour les gouvernements des pays candidats et pour ceux des pays membres. En effet, l'agriculture danoise, très performante, risque de nuire aux intérêts des paysans des autres pays de la Communauté. Les droits de pêche norvégiens enveniment quant à eux les négociations d'adhésion de la Norvège. Les négociations d'adhésion avec le Danemark et la Norvège enterrent définitivement, en 1971, le projet de traité d'union économique nordique, le *Nordek*, pourtant en voie d'achèvement après plus de quinze années de discussions. Le traité du *Nordek* vise à favoriser le processus d'intégration économique et l'emploi des ressources disponibles sur le marché nordique.